

Liste de vérifications



Ce document vise à soutenir les entreprises du secteur du transport collectif pour la prise en charge de la santé et la sécurité du travail (SST) dans leur milieu de travail. Il vise à garantir que les activités puissent reprendre ou continuer dans les conditions les plus sûres et les plus saines possibles dans le contexte de la COVID-19.

L'employeur a informé les travailleurs et les travailleuses de ne pas se présenter au travail en cas de symptômes.

NOTE : _____

Les travailleuses et les travailleurs sont informés de la procédure prévoyant de quitter le travail s'ils présentent au moins un des symptômes.

NOTE : _____

Les toilettes sont nettoyées à chaque quart de travail et désinfectées tous les jours.

NOTE : _____

La salle à manger est nettoyée après chaque utilisation et désinfectée chaque jour.

NOTE : _____

Les surfaces fréquemment touchées sont nettoyées lorsqu'elles sont visiblement souillées.

NOTE : _____

De l'eau et du savon ou une solution hydroalcoolique ayant une concentration d'au moins 60 % sont disponibles pour se laver les mains.

NOTE : _____

Les règles d'hygiène sont affichées et respectées.

NOTE : _____

Mesures spécifiques

Un masque de qualité est fourni par l'employeur et porté par les travailleurs lorsque la distanciation physique d'un mètre ne peut être respectée ou en l'absence de barrières physiques.

NOTE : _____

La recirculation de l'air est évitée et l'ouverture de fenêtres est favorisée dans les véhicules, lorsque c'est possible.

NOTE : _____

Des affiches ont été installées dans le véhicule et aux points d'accès appropriés avec toutes les informations utiles au client, notamment le port du couvre-visage ainsi que le rappel des règles d'hygiène des mains et d'étiquette respiratoire.

NOTE : _____

Les clients qui présentent des symptômes sont informés de reporter leur transport ou d'utiliser un autre moyen de déplacement que le transport collectif.

NOTE : _____

Les travailleurs sont formés sur l'utilisation, le retrait et, le cas échéant, l'entretien des équipements de protection individuelle.

NOTE : _____

Les fournisseurs, les sous-traitants, les partenaires et la clientèle ont été informés des mesures mises en œuvre pour contrôler les risques associés à la COVID-19 et sensibilisés à l'importance de les respecter.

NOTE : _____